



<https://latribunelibre.com/emploi/charge-de-mission-habitat-logement-f-h>

CHARGE DE MISSION HABITAT LOGEMENT F/H

Description

Au sein de la Direction de l'habitat et du logement, vos principales missions seront les suivantes :

- Intérêt métropolitain de l'habitat :

- assurer la mise en œuvre des actions et des opérations en matière d'intérêt métropolitain de l'habitat (amélioration du parc immobilier bâti – réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre) en application de la délibération cadre du Conseil métropolitain du 7 décembre 2018 (VOC, Plan de sauvegarde, RHI, ORCOD) ;
- proposer et formaliser les modalités d'intervention de la Métropole (projets de règlement, de convention, de traité de concession ...) et suivre la réalisation des engagements et objectifs en partenariat avec les communes, les territoires, les opérateurs et les prestataires ;
- mener les échanges au niveau technique en vue de préparer les propositions de nouveaux projets éligibles à l'intérêt métropolitain de l'habitat ;
- structurer un observatoire des copropriétés à partir des observatoires territoriaux et des dispositifs financés par la Métropole.

- Contribution à l'élaboration du PMHH arrêté une première fois le 28 juin 2018 :

- assurer la qualité technique du document dans la perspective du vote par le Conseil métropolitain ;
- contribuer aux concertations politiques et techniques avec les communes, les établissements publics territoriaux (EPT) et les personnes morales associées ;
- préparation de réunions, de séminaires de travail, des commissions

Organisme employeur

Métropole du Grand Paris

Type de poste

Temps plein

Secteur

ADMINISTRATION PUBLIQUE
GÉNÉRALE

Lieu du poste

75113, PARIS 13, PARIS, France

Date de publication

8 janvier 2026 à 16:02

Valide jusqu'au

07.02.2026

d'élus, du Bureau et du Conseil métropolitain.

- A terme, préparation puis mise en œuvre du transfert du volet opérationnel de la compétence habitat qui portera sur les thématiques suivantes :
 - politique du logement ;
 - aides financières au logement social ;
 - actions en faveur du logement social ;
 - actions en faveur du logement des personnes défavorisées ;
 - aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

Les missions seront amenées à évoluer en fonction de l'avancement des transferts de compétence et des décisions prises au sujet de l'extension de l'intérêt métropolitain de l'habitat.

Qualifications

Vos compétences à partager

- Connaissance des enjeux, des évolutions et du cadre réglementaire des politiques de logement et d'habitat, en transversalité avec les politiques en matière de transition énergétique, d'hébergement et de cohésion territoriale ;
- Connaissance du cadre juridique et financier des collectivités territoriales ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des intercommunalités ;
- Connaissance des politiques de l'habitat, de ses dispositifs d'appui (financier, ingénierie ...) ainsi que des rôles et des attributions des principaux acteurs et partenaires ;
- Maîtrise des dispositifs de financement de la politique de l'habitat et notamment ceux relatifs au parc privé ;
- Cadre juridique et réglementaire du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques ; marchés relatifs aux prestations intellectuelles (cabinet de conseil, bureaux d'étude) ;
- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques ; démarches d'observatoire / de SIG ;

- Connaissance du contexte territorial, socio-économique et culturel du territoire métropolitain ;
- Méthodologie et outils de conduite de projet (proposition, formalisation, mise en œuvre et évaluation des objectifs et actions portés par la Direction) ;
- Outils de planification et de programmation (planning, tableaux de bord, indicateurs ...) ;
- Techniques de communication écrite et orale ; rédaction de courriers, notes, éléments de langage, rapports, conventions, bilans d'activité, supports de communication ;
- Constitution et animation d'un réseau interne et/ou externe ; techniques d'animation de réunion ;
- Techniques de conseil et d'accompagnement auprès des acteurs institutionnels ; définition et encadrement des missions réalisées par des prestataires.

Conditions d'accès au poste

- Cadre d'emploi des Attachés territoriaux et des Ingénieurs territoriaux (cadre A).
- Recrutement statutaire (à défaut contractuel CDD 3 ans)
- Formation requise : Bac + 5 dans le domaine des politiques du logement et de l'habitat, de l'urbanisme ou de l'aménagement.
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : minimum 3 ans.